

Conditions générales / General Terms and Conditions

1. Champ d'application, priorité	1. Scope of application, priority
<p>1.1. Les présentes Conditions générales (les présentes « CG ») régissent la vente de produits de Shockwave Medical Inc. (« Shockwave ») spécifiés dans le devis ou la facture de Shockwave (les « Produits ») à toute personne qui achète les Produits auprès de Shockwave (l'« Acheteur »), y compris en soumettant un bon de commande faisant référence au devis de Shockwave et/ou en recevant une facture (« Commande »). Les présentes CG ainsi que la Commande constituent ensemble un contrat entre Shockwave et l'Acheteur pour l'achat des Produits (le « Contrat »).</p>	<p>1.2. These General Terms and Conditions (these "GTC") govern the sale of products of Shockwave Medical Inc. ("Shockwave") specified in Shockwave's quote or invoice (the "Products") to any person who purchases the Products from Shockwave (the "Buyer"), including by submitting a purchase order referencing Shockwave's quote and/or receiving an invoice ("Order"). These GTC together with the Order form a contract between Shockwave and the Buyer for the purchase of the Products ("Contract").</p>
<p>1.2. Les présentes CG s'appliquent au Contrat, à l'exclusion de toute autre condition que l'Acheteur chercherait à imposer ou à incorporer, ou qui serait impliquée par la loi, ou par les habitudes ou pratiques commerciales. Les Conditions générales divergentes, contradictoires ou complémentaires de l'Acheteur ne font partie du contrat que dans la mesure où le Fournisseur a expressément accepté leur validité dans la Commande. Cette exigence de consentement s'applique dans tous les cas, y compris, par exemple, si Shockwave effectue la livraison à l'Acheteur en connaissance des conditions générales de l'Acheteur.</p>	<p>1.2. These GTC apply to the Contract to the exclusion of any other terms that the Buyer seeks to impose or incorporate, or which are implied by law, trade custom, practice, or course of dealing. Deviating, conflicting, or supplementary terms and conditions of the Buyer shall only become part of the Contract insofar as Shockwave has expressly agreed to their validity in the Order. This requirement for consent applies in all cases, including, for example, if Shockwave performs the delivery to the Buyer in the knowledge of any terms and conditions of the Buyer.</p>
<p>1.3. L'Acheteur renonce à tout droit qu'il pourrait autrement avoir de se fonder sur toute condition approuvée, livrée avec ou contenue dans tout document de l'Acheteur qui est incompatible avec les présentes CG.</p>	<p>1.3. The Buyer waives any right it might otherwise have to rely on any term endorsed upon, delivered with, or contained in, any document of the Buyer that is inconsistent with these GTC.</p>
<p>1.4. En cas de conflit entre les conditions énoncées dans la Commande et les présentes CGV, les conditions énoncées dans la Commande prévaudront.</p>	<p>1.4. In the event of conflict between the terms set out in the Order and these GTC, the terms set out in the Order shall prevail.</p>
2. Conclusion du contrat	2. Conclusion of contract
<p>2.1. Le devis établi par Shockwave au titre des Produits, tous les échantillons et publicités produits ou donnés par Shockwave, et toutes les descriptions et illustrations figurant dans les catalogues ou brochures de Shockwave, sont produits dans le seul but de donner à l'Acheteur une idée approximative des Produits auxquels ils font référence. Ils ne représentent pas une offre, ne font pas partie du Contrat et n'ont aucun effet contractuel sauf à ce qu'ils soient explicitement définis par Shockwave comme une garantie de produit. Le devis de Shockwave ne sera valable que pour la période qui y est indiquée.</p>	<p>2.1. Shockwave's quote for the Products, any samples or advertising produced or given by Shockwave, and any descriptions or illustrations contained in Shockwave's catalogues or brochures, are produced for the sole purpose of giving the Buyer an approximate idea of the Products referred to in them. They shall not constitute an offer, form part of the Contract, nor have any contractual force, unless explicitly designated by Shockwave as a product warranty or guarantee. Shockwave's quote shall only be valid for the period stated therein.</p>
<p>2.2. La Commande constitue une offre de l'Acheteur d'acheter les Produits spécifiés dans le devis conformément aux présentes CGV. Il incombe à</p>	<p>2.2. The Order constitutes an offer by the Buyer to purchase the Products specified in the quote in accordance with these GTC. The Buyer is</p>

l'Acheteur de s'assurer que la Commande est complète et exacte.	responsible for ensuring that the Order is complete and accurate.
3. Livraison	3. Delivery
3.1. Sauf accord contraire écrit entre les parties dans le devis lui-même, les Produits seront livrés dans des conteneurs adaptés au transport et au stockage par l'Acheteur, à l'adresse de l'Acheteur indiquée dans la Commande, Incoterm 2020 DDP.	3.1. Unless agreed otherwise in writing between the parties in the quote itself, the Products shall be delivered in containers suitable for transport and storage by the Buyer to the address of the Buyer specified in the Order, Incoterm 2020 DDP.
3.2. Shockwave livrera les Produits à l'emplacement indiqué dans la Commande ou à tout autre emplacement convenu par les parties (« Lieu de livraison ») à tout moment après que Shockwave aura informé l'Acheteur que les Produits sont prêts à être expédiés.	3.2. Shockwave shall deliver the Products to the location set out in the Order or such other location as the parties may agree (" Delivery Location ") at any time after Shockwave notifies the Buyer that the Products are ready for dispatch.
3.3 L'Acheteur doit indiquer son numéro d'identification de TVA dans la Commande et transmettre à Shockwave toutes les autres informations et tous les autres documents raisonnablement nécessaires à l'expédition ou à la livraison des Produits.	3.3 The Buyer must provide its VAT identification number in the Order and must provide Shockwave with all other information and documents reasonably necessary for shipment or delivery of the Products.
3.4. Lors de la commande, l'Acheteur doit tenir compte des délais de livraison requis par Shockwave. Sauf indication ou accord contraire de Shockwave, toutes les informations concernant les délais de livraison et les dates de livraison fournies par Shockwave sont provisoires et non contraignantes, et l'heure de livraison n'est pas essentielle. Cependant, Shockwave fera des efforts commercialement raisonnables pour livrer les Produits aux moments spécifiés par l'Acheteur dans la Commande.	3.4. When ordering, the Buyer must consider Shockwave's required delivery lead times. Unless otherwise specified or agreed by Shockwave, all information regarding delivery times and delivery dates provided by Shockwave is merely provisional and non-binding, and the time of delivery is not of the essence. However, Shockwave will use commercially reasonable endeavors to deliver the Products at the times specified by the Buyer in the Order.
3.5. Shockwave peut livrer les Produits en plusieurs fois et informera l'Acheteur si tel est le cas. Aucun retard dans la livraison d'un acompte, ou la qualité ou le contenu d'un acompte ne donnera droit pour l'Acheteur d'annuler tout autre acompte.	3.5. Shockwave may deliver the Products in instalments and will notify the Buyer if that is the case. Any delay in delivery of an instalment, or the quality or contents of an instalment shall not entitle the Buyer to cancel any other instalment.
3.6. Shockwave ne sera pas responsable de tout retard dans la livraison des Produits causé par un Cas de force majeure (tel que défini à la clause 13) ou du manquement de l'Acheteur à fournir à Shockwave des instructions de livraison adéquates, ou toute autre information pertinente pour la fourniture des Produits.	3.6. Shockwave shall not be liable for any delay in delivery of the Products that is caused by a Force Majeure Event (as defined in Clause 13) or the Buyer's failure to provide Shockwave with adequate delivery instructions or any other information that is relevant to the supply of the Products.
3.7. Si Shockwave n'est pas en mesure de livrer les Produits (ou une quelconque partie des Produits), sa responsabilité se limitera aux coûts et dépenses raisonnablement engagés par l'Acheteur pour obtenir des biens de remplacement de nature et de qualité similaires, moins le prix des Produits, à moins que la défaillance ne soit causée par des circonstances décrites à la clause 3.6. L'Acheteur devra mitiger ces coûts et dépenses.	3.7. If Shockwave is unable to deliver the Products (or any part of the Products), its liability shall be limited to the reasonable costs and expenses incurred by the Buyer in obtaining replacement goods of similar description and quality, less the price of the Products, except to the extent such failure is caused by circumstances described in Clause 3.6. The Buyer shall mitigate such costs and expenses.

<p>3.8. Shockwave se réserve le droit de remplacer un nouveau Produit identifié par un numéro de catalogue différent, ayant des spécifications ou une composition différentes ou modifiées, à condition que les performances globales du Produit ne soient pas affectées matériellement.</p>	<p>3.8. Shockwave reserves the right to substitute a new Product identified by a different catalogue number that has different or modified specifications or composition, provided that the overall performance of the Product is not materially affected.</p>
<p>4. Risque et titre</p>	<p>4. Risk and title</p>
<p>4.1. Le (a) risque de perte, et le (b) titre de propriété des Produits sera transféré à l'Acheteur à l'achèvement de la livraison.</p>	<p>4.1. The (a) risk of loss of, and (b) title to, the Products shall pass to the Buyer on completion of delivery.</p>
<p>5. Prix et conditions de paiement</p>	<p>5. Prices and payment terms</p>
<p>5.1. Shockwave se réserve tous les droits sur la conception, les détails constructifs, la technologie sous-jacente et les informations des Produits. La vente des Produits ne justifie aucun droit de licence au profit de l'Acheteur, de ses clients ou d'autres tiers concernant les brevets, droits d'auteur ou autres droits de propriété industrielle ou intellectuelle. Seule l'utilisation des Produits conformément à leur étiquetage et aux instructions d'utilisation est autorisée.</p>	<p>5.1. Shockwave reserves all rights to design, constructive details, the underlying technology and Product information. The sale of Products does not justify any licensing rights to the benefit of the Buyer, its customers, or other third parties regarding patents, copyrights, or other industrial property rights or intellectual property rights. Only the use of the Products according to their labeling and instructions for use is permitted.</p>
<p>5.2. Shockwave informera l'Acheteur par écrit à l'avance des changements de prix. Les changements de prix s'appliquent à toutes les Commandes reçues par Shockwave après l'entrée en vigueur du changement de prix.</p>	<p>5.2. Shockwave shall notify the Buyer in writing in advance of price changes. Price changes apply to all Orders received by Shockwave after the entry into force of the price change.</p>
<p>5.3. Shockwave peut, en adressant un avis écrit à l'Acheteur à tout moment jusqu'à sept (7) jours avant la livraison, augmenter le prix des Produits pour refléter toute augmentation du coût des Produits.</p>	<p>5.3. Shockwave may, by giving written notice to the Buyer at any time up to seven (7) days before delivery, increase the price of the Products to reflect any increase in the cost of the Products.</p>
<p>5.4. Shockwave peut facturer les Produits à l'Acheteur à la réception de la Commande ou à tout moment après celle-ci.</p>	<p>5.4. Shockwave may invoice the Buyer for the Products upon, or any time after, receiving the Order.</p>
<p>5.5. L'Acheteur paiera chaque facture soumise par Shockwave dans les trente (30) jours suivant la date de la facture en francs suisses (CHF), en totalité et en fonds compensés, et sans aucune compensation, déduction ou retenue (autre qu'une déduction ou retenue d'impôt comme requis par la loi), sur le compte spécifié par Shockwave dans la Commande. Le délai de paiement est essentiel au Contrat.</p>	<p>5.5. The Buyer shall pay each invoice submitted by Shockwave within thirty (30) days from the invoice date in Swiss Franc (CHF), in full and in cleared funds, and without set-off, deduction, or withholding (other than any deduction or withholding of tax as required by law), to the account specified by Shockwave in the Order. Time for payment shall be of the essence of the Contract.</p>
<p>5.6. Si l'Acheteur ne procède pas à un paiement dû à Shockwave en vertu du Contrat à la date d'échéance, alors, sans limiter les recours de Shockwave en vertu de la clause 10.5, l'Acheteur paiera des intérêts sur la somme en souffrance à compter de la date d'échéance et jusqu'au paiement de la somme en souffrance, que ce soit avant ou après le jugement. Les intérêts en vertu de la présente clause s'accumuleront chaque jour</p>	<p>5.6. If the Buyer fails to make a payment due to Shockwave under the Contract by the due date, then, without limiting Shockwave's remedies under Clause 10.5, the Buyer shall pay interest on the overdue sum from the due date until payment of the overdue sum, whether before or after judgment. Interest under this Clause will accrue each day at 4% a year above the European Central Bank's base rate from time to time, but at</p>

<p>à 4 % par an au-dessus du taux de base de la Banque centrale européenne de temps à autre, mais à 4 % par an pour toute période où ce taux de base est inférieur à 0 %.</p>	<p>4% a year for any period when that base rate is below 0%.</p>
<p>6. Propriété intellectuelle, absence de licence</p>	<p>6. Intellectual property, no license</p>
<p>6.1. Shockwave se réserve tous les droits sur tous les droits de propriété intellectuelle liés aux Produits, y compris les conceptions, les détails de fabrication, toutes les technologies sous-jacentes et les informations sur les produits. Les droits de Shockwave incluent, sans limitation : (i) le droit absolu à tout enregistrement accordé conformément à toute demande de brevet, de conception, de marque ou autre droit de propriété intellectuelle enregistrable ; (ii) toute la clientèle attachée à toute marque déposée ; et (iii) le droit d'engager, faire, s'opposer, défendre, faire appel d'une procédure, d'une réclamation ou d'une action et d'obtenir réparation (et de conserver tout dommage récupéré) en ce qui concerne toute violation, ou dans toute autre cause d'action liée à la propriété de chacun des droits de propriété intellectuelle cédés, que ce soit avant, à la date du présent Contrat ou après celle-ci.</p>	<p>6.1. Shockwave reserves all rights to any and all intellectual property rights related to the Products, including designs, manufacturing details, all underlying technology, and product information. Shockwave's rights include without limitation: (i) the absolute entitlement to any registration granted pursuant to any applications for any patent, design, trademark or other registrable intellectual property right; (ii) all goodwill attaching to any trademarks; and (iii) the right to bring, make, oppose, defend, appeal proceedings, claims or actions and obtain relief (and to retain any damages recovered) in respect of any infringement, or in any other cause of action relating from ownership of any of the assigned intellectual property rights whether occurring before, on or after the date of this Contract.</p>
<p>6.2. La vente des Produits comprend une licence non exclusive et non cessible, uniquement (a) au profit de l'Acheteur, et (b) sur ces droits de propriété intellectuelle dans la mesure nécessaire pour que l'Acheteur utilise les Produits aux fins prévues.</p>	<p>6.2. The sale of Products includes a non-exclusive and non-assignable license solely (a) for the benefit of the Buyer, and (b) of those intellectual property rights to the extent necessary for the Buyer to use the Products for their intended purpose.</p>
<p>7. Confidentialité</p>	<p>7. Confidentiality</p>
<p>7.1 Les termes « Informations confidentielles » désignent toutes les informations confidentielles concernant l'activité, les affaires, les clients ou les fournisseurs d'une partie, et renvoient notamment aux prix, clients et stratégies de vente de Shockwave, et à toutes les informations dont Shockwave ou ses intermédiaires signalent le caractère confidentiel à l'Acheteur. Cependant, les Informations confidentielles n'incluent pas les informations qui sont accessibles au public, dans la mesure où elles n'ont pas été ou ne seront pas rendues accessibles au public par le biais d'une violation de cette obligation de confidentialité par l'Acheteur ou ses employés ou agents.</p>	<p>7.1. "Confidential information" means all confidential information concerning the business, affairs, customers, clients or suppliers of a party including, in particular, Shockwave's pricing, customers, sales strategies, and all information that Shockwave or its intermediaries designate as confidential vis-à-vis the Buyer. However, Confidential Information does not include information that is publicly accessible, insofar as it has not been or will not be made accessible to the public through a breach of this confidentiality obligation by the Buyer or its employees or agents.</p>
<p>7.2. L'Acheteur préservera la sécurité et la confidentialité des Informations confidentielles de Shockwave et pendant une période de cinq (5) ans après la résiliation ou l'expiration de tout accord auquel les présentes CGV se rapportent, ne les divulguera à aucune personne (directement ou indirectement), et ne les utilisera pas, autrement que pour exercer ses droits et exécuter ses obligations en vertu du Contrat ou en relation avec celui-ci, sauf dans la mesure requise par la loi applicable, une ordonnance du</p>	<p>7.2. The Buyer shall keep Shockwave's Confidential information safe and secure and strictly confidential and for the period of five (5) years after termination or expiry of any agreement to which these GTC relate shall not disclose it to any person (directly or indirectly), nor use it, otherwise than to exercise its rights and perform its obligations under or in connection with the Contract, except to the extent required by applicable law, court order or a decision of a regulatory authority.</p>

<p>tribunal ou une décision d'une autorité réglementaire.</p>	
<p>8. Caractéristiques du produit et utilisation du produit</p>	<p>8. Product characteristics and product use</p>
<p>8.1. L'adéquation des Produits à l'utilisation et leur conformité aux spécifications de Shockwave concernant leurs caractéristiques nécessitent le respect de toutes les instructions de Shockwave concernant le stockage et l'utilisation corrects ainsi que l'usage prévu. Toute utilisation différente de celle spécifiée dans la loi applicable et les instructions d'utilisation fournies par Shockwave pour le produit concerné peut entraîner des préjudices pour la santé et l'organisme des patients et est interdite.</p>	<p>8.1. The suitability of the Products for use and their conformity with specifications of Shockwave regarding their characteristics requires the observance of all instructions from Shockwave regarding correct storage and use as well as intended purpose. Any use deviating from that specified in applicable law and the instructions for use provided by Shockwave for the relevant product can lead to injury to the health and bodies of patients and is prohibited.</p>
<p>8.2. Les Produits ne doivent être utilisés que conformément à leur étiquetage et à leurs instructions d'utilisation, par des personnes dûment qualifiées, formées et expérimentées, comme expliqué en détail dans la documentation du produit (notamment le mode d'emploi, les manuels d'utilisation).</p>	<p>8.2. The Products shall only be used according to their labelling and instructions for use by persons who are appropriately qualified, trained, and experienced, as explained in detail in the product documentation (including the operating instructions, operating manuals).</p>
<p>8.3. L'Acheteur n'apportera aucune modification à un quelconque Produit, y compris l'étiquetage et l'emballage du Produit.</p>	<p>8.3. The Buyer shall not make any changes or modifications to any Products, including Product labelling and packaging.</p>
<p>8.4. En ce qui concerne les Produits, Shockwave peut effectuer des remplacements et des modifications des spécifications, de la composition du produit ou de sa documentation (mode d'emploi, manuels d'utilisation), à tout moment, dans le respect de la législation en vigueur.</p>	<p>8.4. With regard to Products, Shockwave may perform replacements and changes to the specifications, product composition or product documentation (operating instructions, operating manuals), from time to time, in accordance with applicable law.</p>
<p>8.5. Si l'Acheteur considère ou a des raisons de croire que les Produits présentent un risque (de sécurité ou autre), l'Acheteur en informera immédiatement Shockwave. Cette clause n'affecte aucune autre obligation légale de déclaration que l'Acheteur pourrait avoir. L'Acheteur accepte de documenter et de fournir à Shockwave toutes les plaintes des patients ou des utilisateurs concernant les Produits.</p>	<p>8.5. If the Buyer considers or has reason to believe the Products present any (safety or other) risk, the Buyer shall notify Shockwave immediately. This Clause does not affect any other legal reporting obligation the Buyer may have. The Buyer agrees to document and provide to Shockwave all patient or user complaints regarding the Products.</p>
<p>8.6. Si l'Acheteur reçoit des réclamations ou prend autrement connaissance d'un incident, d'un défaut ou d'une non-conformité présumé(e) des Produits, l'Acheteur en informera immédiatement Shockwave à l'adresse complaint@shockwavemedical.com. Ce faisant, l'Acheteur se conformera à tout moment aux lois applicables, et en particulier, l'Acheteur ne divulguera aucune donnée à caractère personnel à Shockwave sans avoir une base juridique appropriée pour ladite divulgation (par ex. consentement explicite) et sans se conformer aux exigences légales pertinentes (par ex. en ce qui concerne la transparence).</p>	<p>8.6. If the Buyer receives any complaints or otherwise becomes aware of any suspected incident, defect or non-conformity of the Products, the Buyer shall notify Shockwave immediately at complaint@shockwavemedical.com. In doing so, the Buyer shall at all times comply with applicable laws, and in particular, the Buyer shall not disclose any personal data to Shockwave without having an appropriate legal basis for such disclosure (e.g., explicit consent) and without complying with relevant legal requirements (e.g., regarding transparency).</p>

<p>8.7. En cas de rappel ou de mesure corrective, qu'ils soient requis par un organisme de réglementation ou volontairement entrepris par Shockwave, l'Acheteur coopérera avec les demandes raisonnables de Shockwave en ce qui concerne la notification des utilisateurs finaux et la collecte, l'expédition et le stockage de tous Produits retournés. Shockwave remboursera à l'Acheteur tous les frais remboursables raisonnables, directement encourus, payables à un tiers en lien avec cette coopération.</p>	<p>8.7. In the event of a recall or corrective action, regardless of whether it is required by any regulatory agency or voluntarily undertaken by Shockwave, the Buyer shall cooperate with the reasonable requests of Shockwave with respect to the notification of end users and the collection, shipment, and storage of any returned Products. Shockwave will reimburse Buyer for any reasonable, directly incurred out-of-pocket costs payable to any third party in connection with providing such cooperation.</p>
<p>8.8. À la demande de l'Acheteur, Shockwave fera des efforts raisonnables pour fournir gratuitement à l'Acheteur une assistance technique, ou des services de formation concernant les Produits, afin d'assurer leur utilisation sûre et efficace (« Services »). La fourniture des Services par Shockwave ne doit pas : (a) modifier ou autrement affecter les relations juridiques, éthiques ou professionnelles entre l'Acheteur et ses patients ; ou (b) inclure toute activité qui constituerait la pratique de services médicaux professionnels. L'Acheteur est seul et exclusivement responsable de la prestation de services médicaux professionnels.</p>	<p>8.8. Upon the Buyer's request, Shockwave will make reasonable efforts to provide the Buyer with technical support or training services with respect to the Products free of charge so as to help ensure their safe and effective use ("Services"). Shockwave's provision of Services shall not: (a) alter or otherwise affect the legal, ethical, or professional relationships between and among Buyer and its patients; or (b) include any activities that would constitute the practice of professional medical services. The Buyer is solely and exclusively responsible for the provision of professional medical services.</p>
<p>9. Garantie</p>	<p>9. Warranty</p>
<p>9.1. Sous réserve de la législation applicable, Shockwave garantit qu'à la livraison et (a) pour les générateurs, pour une période de trois (3) ans et (b) pour les cathéters et autres consommables, pour une période de (i) douze (12) mois à compter de la date de livraison ou (ii) si cette période est plus courte, à compter de la date de péremption indiquée sur l'emballage de ces produits (selon le cas, la « Période de garantie »), les Produits : (a) seront conformes à tous égards importants à leur description ; (b) seront exempts de défauts importants en termes de conception, de matériaux et de fabrication ; et (c) seront adaptés aux usages indiqués par Shockwave dans leur mode d'emploi, à condition que les Produits soient stockés, utilisés et entretenus conformément au mode d'emploi.</p>	<p>9.1. Subject to applicable law, Shockwave warrants that upon delivery and (a) for generators, for a period of three (3) years and (b) for catheters and other consumables, for a period of (i) twelve (12) months from the date of delivery or (ii) if such period is shorter, from the expiration date indicated on the packaging of such products (as applicable, the "Warranty Period"), the Products shall: (a) conform in all material respects with their description; (b) be free from material defects in design, material and workmanship; and (c) be fit for any purpose held out by Shockwave in their instructions for use; provided the Products are stored, used and maintained in accordance with the instructions for use.</p>
<p>9.2. L'Acheteur doit inspecter les Produits immédiatement après la livraison. Les défauts évidents doivent être signalés par écrit à Shockwave sans retard, et en tout état de cause dans les trois (3) jours suivant la livraison. Sous réserve de la loi applicable, les défauts cachés doivent également être signalés à Shockwave par écrit sans retard, et en tout état de cause dans les huit (8) jours suivant la découverte du défaut et avant la date d'expiration du Produit concerné. En cas d'omission de ce rapport, les Produits seront réputés exempts de défauts et acceptés par l'Acheteur.</p>	<p>9.2. The Buyer must inspect the Products immediately after delivery. Obvious defects must be reported to Shockwave in writing without delay, and in any event within three (3) days after delivery. Subject to applicable law, hidden defects must also be reported to Shockwave in writing without delay, and in any event within eight (8) days after discovery of the defect and before the expiry date of the relevant Product. If this report is omitted, the Products shall be deemed to be defect-free and accepted by the Buyer.</p>

<p>9.3. Sous réserve de la clause 9.4 et si la loi l'autorise, si : (a) l'Acheteur informe Shockwave par écrit pendant la Période de garantie, en respectant la procédure et les délais indiqués à la clause 9.2, que tout ou partie des Produits n'est pas conforme à la garantie énoncée à la clause 9.1 ; (b) Shockwave a la possibilité raisonnable d'examiner les Produits concernés ; et (c) l'Acheteur (si Shockwave lui demande de le faire) retourne lesdits Produits à un établissement de Shockwave, aux frais de Shockwave, Shockwave devra, à sa discrétion, réparer ou remplacer les Produits défectueux.</p>	<p>9.3. Subject to Clause 9.4 and to the extent permissible by law, if: (a) the Buyer gives notice in writing to Shockwave during the Warranty Period following the procedure and timelines in Clause 9.2 that some or all of the Products do not comply with the warranty set out in Clause 9.1; (b) Shockwave is given a reasonable opportunity of examining such Products; and (c) the Buyer (if asked to do so by Shockwave) returns such Products to Shockwave's place of business at Shockwave's cost, Shockwave shall, at Shockwave's discretion, repair or replace the defective Products.</p>
<p>9.4. Shockwave ne sera pas responsable de la non-conformité des Produits au titre de la garantie énoncée à la clause 9.1 si : (a) l'Acheteur continue d'utiliser les Produits après avoir envoyé un avis en vertu de la clause 9.2 ; (b) si la défaillance est due au fait que l'Acheteur n'a pas suivi les instructions orales ou écrites de Shockwave concernant le stockage, la mise en service, l'installation, l'utilisation et la maintenance des Produits, ou les bonnes pratiques commerciales à cet égard ; (c) si l'Acheteur modifie ou répare les Produits sans le consentement écrit de Shockwave ; (d) si le défaut résulte d'une usure normale, de dommages intentionnels, de la négligence, ou de conditions de stockage ou de travail anormales ; (e) si les Produits ne correspondent plus à leur description en raison de modifications apportées pour les rendre conformes aux exigences légales ou réglementaires applicables ; ou (f) si l'Acheteur ne respecte pas les obligations énoncées à la clause 9.3.</p>	<p>9.4. Shockwave shall not be liable for the Products' failure to comply with the warranty set out in Clause 9.1 if: (a) the Buyer makes any further use of such Products after giving notice in accordance with Clause 9.2; (b) the defect arises because the Buyer failed to follow Shockwave's oral or written instructions as to the storage, commissioning, installation, use and maintenance of the Products or good trade practice regarding the same; (c) the Buyer alters or repairs such Products without the written consent of Shockwave; (d) the defect arises as a result of fair wear and tear, willful damage, negligence, or abnormal storage or working conditions; (e) the Products differ from their description as a result of changes made to ensure they comply with applicable statutory or regulatory requirements; or (f) the Buyer fails to comply with the requirements of Clause 9.3.</p>
<p>9.5. En dehors de l'application des dispositions de la clause 9 et des dispositions légales, Shockwave n'aura aucune responsabilité envers l'Acheteur si les Produits ne respectent par les termes de la garantie énoncés à la clause 9.1</p>	<p>9.5. Except as provided in this Clause 9 and to the extent permissible by law, Shockwave shall have no liability to the Buyer in respect of the Products' failure to comply with the warranty set out in Clause 9.1.</p>
<p>9.6. Les présentes CGV s'appliqueront à tous les Produits réparés ou de remplacement fournis par Shockwave.</p>	<p>9.6. These GTC shall apply to any repaired or replacement Products supplied by Shockwave.</p>
<p>10. Responsabilité</p>	<p>10. Liability</p>
<p>10.1. Les limites de responsabilité énoncées dans la présente clause 10 s'appliquent à toute responsabilité découlant du Contrat ou relevant de celui-ci, et notamment à la responsabilité contractuelle et délictuelle (qui inclut la négligence), et aux responsabilités en matière de déclaration trompeuse, de restitution et autres.</p>	<p>10.1. The restrictions on liability in this Clause 10 apply to every liability arising under or in connection with the Contract including liability in contract, tort (including negligence), misrepresentation, restitution or otherwise.</p>
<p>10.2. Rien dans le Contrat ne limite la responsabilité pour : (a) le décès ou les dommages corporels ou sanitaires causés par la négligence ; (b) la faute intentionnelle ou la négligence grave de Shockwave ou de ses représentants ou agents ; (c) la fraude ou fausse déclaration frauduleuse ;</p>	<p>10.2. Nothing in the Contract limits any liability for: (a) death or damage to body or health caused by negligence; (b) intent or gross negligence of Shockwave or its representatives or agents; (c) fraud or fraudulent misrepresentation; (d) breach of the terms implied by the Product Liability Act;</p>

<p>(d) la violation des conditions implicites de la Loi sur la responsabilité du fait des produits ; (e) la violation des obligations contractuelles importantes (c.-à-d. des obligations essentielles à la bonne exécution du contrat et auxquelles les Parties peuvent s'attendre régulièrement). En cas de violation négligente des obligations contractuelles importantes, la responsabilité sera limitée à l'indemnisation des dommages généralement prévisibles.</p>	<p>(e) breach of material contractual obligations (i.e. obligations that are essential for the proper performance of the contract and which the Parties may regularly expect to be complied with). In case of negligent breach of material contractual obligations, liability shall be limited to compensation for the typically predictable damage.</p>
<p>10.3. Sous réserve de la clause 10.2, la responsabilité totale de Shockwave envers l'Acheteur ne dépassera pas 25 000 CHF.</p>	<p>10.3. Subject to Clause 10.2, Shockwave's total liability to the Buyer shall not exceed CHF25,000.</p>
<p>10.4 Sous réserve de la clause 10.2, les types de pertes suivants sont entièrement exclus : (a) perte de bénéfices ; (b) perte de ventes ou d'affaires ; (c) perte d'accords ou de contrats ; (d) perte d'économies anticipées ; (e) perte d'utilisation ou corruption de logiciels, de données ou d'informations ; (f) perte de clientèle ou dommage à la clientèle ; et (g) perte indirecte ou consécutive</p>	<p>10.4 Subject to Clause 10.2, the following types of loss are wholly excluded: (a) loss of profits; (b) loss of sales or business; (c) loss of agreements or contracts; (d) loss of anticipated savings; (e) loss of use or corruption of software, data or information; (f) loss of or damage to goodwill; and (g) indirect or consequential loss.</p>
<p>10.5. La présente clause 10 survivra à la résiliation du Contrat.</p>	<p>10.5. This Clause 10 shall survive termination of the Contract.</p>
<p>11. Résiliation</p>	<p>12. Termination</p>
<p>11.1. Le Contrat restera pleinement en vigueur jusqu'à la première des dates suivantes : (a) la conclusion des transactions entre Shockwave et l'Acheteur en ce qui concerne les Produits auxquels le présent Contrat se rapporte, auquel cas le Contrat expirera automatiquement ; ou (b) sa résiliation conformément à la présente clause ou à la clause 13.1.</p>	<p>11.1. The Contract shall continue in full force and effect until the earlier of: (a) the conclusion of the transactions between Shockwave and the Buyer in relation to the Products to which this Contract relates, at which point the Contract shall automatically expire; or (b) its termination in accordance with this Clause or Clause 13.1.</p>
<p>11.2. Sous réserve de ses autres droits ou recours, Shockwave peut résilier le présent Contrat avec effet immédiat en adressant un avis écrit à l'Acheteur si : (a) l'Acheteur commet une violation substantielle d'une quelconque condition du Contrat et, si ladite violation est réparable, s'il ne remédie pas à ladite violation dans les trente (30) jours suivant sa réception d'un avis lui imposant de le faire ; ou si (b) l'Acheteur ne paie pas un quelconque montant dû en vertu du Contrat à la date d'échéance du paiement.</p>	<p>11.2. Without limiting its other rights or remedies, Shockwave may terminate this Contract with immediate effect by giving written notice to the Buyer if: (a) the Buyer commits a material breach of any term of the Contract and (if such a breach is remediable) fails to remedy that breach within thirty (30) days of the Buyer being notified in writing to do so; or (b) the Buyer fails to pay any amount due under the Contract on the due date for payment.</p>
<p>11.3. Sans limiter ses autres droits ou recours, Shockwave peut résilier le Contrat avec effet immédiat ou suspendre la fourniture des Produits en vertu du Contrat ou de tout autre contrat entre l'Acheteur et Shockwave si : (a) l'Acheteur prend toute mesure ou action en lien avec son entrée dans l'administration, liquidation provisoire ou toute composition ou arrangement</p>	<p>11.3. Without limiting its other rights or remedies, Shockwave may either terminate the Contract with immediate effect or suspend provision of the Products under the Contract or any other contract between the Buyer and Shockwave if: (a) the Buyer takes any step or action in connection with its entering administration, provisional liquidation or any composition or</p>

<p>avec ses créanciers (autrement que dans le cadre d'une restructuration solvable), l'obtention d'un moratoire, sa liquidation (que ce soit volontairement ou sur ordonnance du tribunal, sauf dans le cadre d'une restructuration solvable), la désignation d'un administrateur judiciaire pour l'un de ses actifs ou la cessation de ses activités ; (b) l'Acheteur suspend, menace de suspendre, cesse ou menace de cesser d'exercer tout ou partie de ses activités ; ou (c) la situation financière de l'Acheteur se détériore à tel point qu'elle justifie raisonnablement l'opinion selon laquelle sa capacité à donner effet aux conditions du Contrat est en danger ; ou (d) Shockwave estime raisonnablement que l'Acheteur est sur le point de devenir soumis à l'un des cas précédents, ou si l'Acheteur ne paie pas tout montant dû en vertu du présent Contrat à la date d'échéance du paiement.</p>	<p>arrangement with its creditors (other than in relation to a solvent restructuring), obtaining a moratorium, being wound up (whether voluntarily or by order of the court, unless for the purpose of a solvent restructuring), having a receiver appointed to any of its assets or ceasing to carry on business; (b) the Buyer suspends, threatens to suspend, ceases or threatens to cease to carry on all or a substantial part of its business; or (c) the Buyer's financial position deteriorates so far as to reasonably justify the opinion that its ability to give effect to the terms of the Contract is in jeopardy; or (d) Shockwave reasonably believes that the Buyer is about to become subject to any of them, or if the Buyer fails to pay any amount due under this Contract on the due date for payment.</p>
<p>11.4. À la résiliation du Contrat pour quelque raison que ce soit, l'Acheteur paiera immédiatement à Shockwave toutes les factures impayées et intérêts impayés de Shockwave et, en ce qui concerne les Produits fournis mais pour lesquels aucune facture n'a été soumise, Shockwave soumettra une facture, qui sera payable par l'Acheteur immédiatement à la réception.</p>	<p>11.4. On termination of the Contract for any reason the Buyer shall immediately pay to Shockwave all of Shockwave's outstanding unpaid invoices and interest and, in respect of Products supplied but for which no invoice has been submitted, Shockwave shall submit an invoice, which shall be payable by the Buyer immediately on receipt.</p>
<p>11.5. La résiliation ou l'expiration du Contrat, quelle qu'en soit la cause, n'affectera aucun des droits et recours des parties qui se sont accumulés à la résiliation ou à l'expiration, y compris le droit de réclamer des dommages-intérêts concernant toute violation du Contrat qui existait à la date de résiliation ou d'expiration ou avant celle-ci.</p>	<p>11.5. Termination or expiry of the Contract, however arising, shall not affect any of the parties' rights and remedies that have accrued as at termination or expiry, including the right to claim damages in respect of any breach of the Contract which existed at or before the date of termination or expiry.</p>
<p>11.6. Toute disposition du Contrat qui, expressément ou implicitement, est destinée à entrer ou à rester en vigueur à la résiliation ou à l'expiration du Contrat, ou après celle-ci, restera pleinement en vigueur.</p>	<p>11.6. Any provision of the Contract that expressly or by implication is intended to come into or continue in force on or after termination or expiry of the Contract shall remain in full force and effect.</p>
<p>12. Protection des données</p>	<p>12. Data protection</p>
<p>12.1. Les parties reconnaissent que chaque partie est un responsable distinct et indépendant du traitement des données à caractère personnel divulguées par chaque partie à l'autre en vertu du présent Contrat.</p>	<p>12.1. The parties acknowledge that each party is a separate and independent controller of personal data disclosed by each party to the other party pursuant to this Agreement.</p>
<p>12.2. Chaque partie sera individuellement et séparément responsable du respect des obligations qui s'appliquent à elle en tant que responsable du traitement, en vertu des lois</p>	<p>12.2. Each party shall be individually and separately responsible for complying with the obligations that apply to it as a controller under applicable data protection laws, in particular (and without</p>

<p>applicables en matière de protection des données, en particulier (et sans limitation) toutes les exigences de transparence et de légalité nécessaires.</p>	<p>limitation) all necessary transparency and lawfulness requirements.</p>
<p>12.3. Shockwave traite les informations relatives à une personne physique identifiée ou identifiable (les « Données à caractère personnel ») des représentants et employés de l'Acheteur afin de gérer sa relation contractuelle avec l'Acheteur et aux seules fins de l'exécution des CGV et conservera les données pendant la durée des CGV et lors de la résiliation, dûment bloquées, pour les périodes de prescription légales pertinentes. Shockwave traitera les Données à caractère personnel susmentionnées sur la base de l'intérêt légitime de Shockwave à maintenir, respecter, développer, surveiller et faire appliquer les dispositions des CG. Aux fins appropriées, Shockwave informe les représentants et employés de l'Acheteur que leurs Données à caractère personnel ne seront pas divulguées à un tiers ou transférées à l'international, sauf en vertu d'une obligation légale. Si ces Données à caractère personnel sont divulguées à des tiers situés en dehors de l'Espace économique européen, comme le permettent les lois applicables, Shockwave a établi des accords contractuels et des garanties de sécurité au sein de Shockwave et avec des tiers pour assurer un niveau adéquat de protection des données, au moins tel que requis par les lois applicables. Shockwave informe également les représentants et employés de l'Acheteur que seuls les prestataires de services de Shockwave dans les secteurs des systèmes et de la technologie, de la comptabilité et de la finance, et de la gestion administrative auront accès à leurs Données à caractère personnel.</p>	<p>12.3. Shockwave is processing information relating to an identified or identifiable natural person (the "Personal Data") of the Buyer's representatives and employees in order to manage its contractual relationship with the Buyer and for the sole purpose of the performance of the GTC and shall retain the data for the duration of the GTC and upon termination, duly blocked, for the relevant statutory limitation periods. Shockwave shall process the aforementioned Personal Data on the basis of Shockwave's legitimate interest in maintaining, complying with, developing, monitoring, and enforcing the provisions of the GTC. For the appropriate purposes, Shockwave informs the Buyer's representatives and employees that their Personal Data shall not be disclosed to any third party or internationally transferred except under a legal obligation. Should these Personal Data be disclosed to third parties located outside of the European Economic Area as permitted by applicable laws, Shockwave has established contractual arrangements and security safeguards within Shockwave and with third parties to ensure an adequate level of data protection at least as required by applicable laws. Shockwave also informs the Buyer's representatives and employees that only Shockwave's service providers in the systems and technology, accounting and finance, and administrative management sectors shall have access to their Personal Data.</p>
<p>12.4. En ce qui concerne la réglementation applicable en matière de protection des données, les représentants et le personnel de l'Acheteur ou toute personne concernée dont les données à caractère personnel sont traitées par Shockwave dans le cadre de cette relation contractuelle ont le droit d'y accéder, de modifier, rectifier, effacer leurs Données à caractère personnel et, dans les cas où cela est possible, de s'opposer au traitement de leurs Données à caractère personnel et de demander une restriction du traitement de leurs Données à caractère personnel en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : privacy@shockwavemedical.com . En outre, les représentants et le personnel de l'Acheteur, ou toute personne concernée dont les données à caractère personnel sont traitées par Shockwave dans le cadre de cette relation contractuelle, peuvent également contacter le Délégué à la protection des données de</p>	<p>12.4. With regards to the applicable data protection regulation, the Buyer's representatives and personnel or any data subject whose personal data Shockwave processes in the context of this contractual relationship have the right to access, modify, rectify, erase their Personal Data and to, in those cases where possible, object to the processing of their Personal Data and request a restriction of processing of their Personal Data by sending an email at the following address: privacy@shockwavemedical.com . In addition, the Buyer's representatives and personnel or any data subject whose personal data Shockwave processes in the context of this contractual relationship may also contact Shockwave's Data Protection Officer (at the following email address legal@shockwavemedical.com and/or the Swiss Data Protection Agency (FDPIC) to claim their rights.</p>

<p>Shockwave (à l'adresse e-mail suivante : legal@shockwavemedical.com et/ou le Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (FPDPT) pour exercer leurs droits.</p>	
<p>12.5. L'Acheteur s'engage à informer son personnel ou, le cas échéant, tout mandataire sous son autorité, de ses droits en vertu de la réglementation sur la protection des données pour le traitement de ses Données à caractère personnel et de la manière de les exercer.</p>	<p>12.5. The Buyer undertakes to inform its personnel or where applicable, any agent under its authority, about their rights under the data protection regulation for the processing of their Personal Data and how to exercise them.</p>
<p>13. Force majeure</p>	<p>13. Force Majeure</p>
<p>13.1. Aucune des parties ne sera en violation du Contrat et ne sera responsable d'un retard dans l'exécution, d'une absence d'exécution ou d'un manquement à l'une quelconque de ses obligations en vertu du Contrat, si ce retard ou ce manquement résultent d'un événement, d'une circonstance ou d'une cause échappant à son contrôle raisonnable (« Cas de force majeure »). Dans de telles circonstances, le délai d'exécution sera prolongé d'une période équivalente à la période pendant laquelle l'exécution de l'obligation a été retardée ou n'a pas été exécutée. Si la période de retard ou d'inexécution se poursuit pendant trois (3) mois, la partie non affectée peut résilier le Contrat moyennant un préavis écrit de trente (30) jours adressé à la partie affectée.</p>	<p>13.1. Neither party shall be in breach of the Contract nor liable for delay in performing, or failure to perform, any of its obligations under the Contract if such delay or failure result from an event, circumstance, or cause beyond a party's reasonable control ("Force Majeure Event"). In such circumstances the time for performance shall be extended by a period equivalent to the period during which performance of the obligation has been delayed or failed to be performed. If the period of delay or non-performance continues for three (3) months, the party not affected may terminate the Contract by giving thirty (30) days' written notice to the affected party.</p>
<p>14. Choix de la loi et de la compétence</p>	<p>14. Choice of law and jurisdiction</p>
<p>14.1. Le Contrat, et tout litige ou toute réclamation (y compris les litiges et réclamations non contractuels) en découlant ou y étant liés, ou concernant son objet ou sa formation, seront régis et interprétés conformément aux lois suisses.</p>	<p>14.1. The Contract, and any dispute or claim (including non-contractual disputes or claims) arising out of or in connection with it or its subject matter or formation, shall be governed by and construed in accordance with the laws of Switzerland.</p>
<p>14.2. Chaque partie convient irrévocablement que les tribunaux de Genève auront compétence exclusive pour résoudre tout litige ou toute réclamation (y compris les litiges et réclamations non contractuels) découlant ou relevant du Contrat, de son objet ou de sa formation.</p>	<p>14.2. Each party irrevocably agrees that the courts of Geneva shall have exclusive jurisdiction to settle any dispute or claim (including non-contractual disputes or claims) arising out of or in connection with the Contract or its subject matter or formation.</p>
<p>15. Généralités</p>	<p>15. General</p>
<p>15.1. Dans les présentes CGV : (a) tout mot suivant les termes « y compris », « inclure », « en particulier », « par exemple » ou toute expression similaire doivent être interprétés</p>	<p>15.1. In these GTC: (a) any words following the terms "including," "include," "in particular," "for example" or any similar expression shall be construed as illustrative and shall not limit the</p>

<p>comme illustratifs et ne doivent pas limiter le sens des mots, de la description, de la définition, de l'expression ou du terme précédant ces termes ; et (b) une référence à « par écrit » ou « écrit » comprend l'e-mail.</p>	<p>sense of the words, description, definition, phrase or term preceding those terms; and (b) a reference to "in writing" or "written" includes email.</p>
<p>15.2. Aucune modification du présent Contrat ne sera effective, à moins qu'elle ne soit faite par écrit et signée par les deux parties (ou leurs représentants autorisés).</p>	<p>15.2. No variation of this Contract shall be effective unless it is in writing and signed by both parties (or their authorized representatives).</p>
<p>15.3. Shockwave peut à tout moment céder, transférer, hypothéquer, grever, sous-traiter, déléguer, déclarer une fiducie ou négocier de toute autre manière tout ou partie de ses droits ou obligations en vertu du Contrat. L'Acheteur ne peut céder, transférer, hypothéquer, grever, sous-traiter, déléguer, déclarer une fiducie ou négocier de toute autre manière l'un ou l'ensemble de ses droits ou obligations en vertu du Contrat, sans le consentement écrit préalable de Shockwave.</p>	<p>15.3. Shockwave may at any time assign, transfer, mortgage, charge, subcontract, delegate, declare a trust over or deal in any other manner with all or any of its rights or obligations under the Contract. The Buyer may not assign, transfer, mortgage, charge, subcontract, delegate, declare a trust over or deal in any other manner with any or all of its rights or obligations under the Contract without the prior written consent of Shockwave.</p>
<p>15.4. Aucun manquement ou retard d'une partie à exercer un droit ou recours prévu par le Contrat ou par la loi ne constituera une renonciation à ce droit ou recours ou à tout autre droit ou recours, ni n'empêchera ou ne limitera l'exercice ultérieur de ce droit ou recours ou de tout autre droit ou recours. Aucun exercice unique ou partiel de ce droit ou recours n'empêchera ou ne limitera l'exercice ultérieur de ce droit ou recours ou de tout autre droit ou recours.</p>	<p>15.4. No failure or delay by a party to exercise any right or remedy provided under the Contract or by law shall constitute a waiver of that or any other right or remedy, nor shall it prevent or restrict the further exercise of that or any other right or remedy. No single or partial exercise of such right or remedy shall prevent or restrict the further exercise of that or any other right or remedy.</p>
<p>15.5. Si une disposition ou une partie de la disposition du Contrat est ou devient invalide, illégale ou inapplicable, elle sera réputée supprimée, mais cela n'affectera pas la validité et l'applicabilité du reste du Contrat. Si une disposition du Contrat est réputée supprimée en vertu de la présente clause 15.5, les parties négocieront de bonne foi pour convenir d'une disposition de remplacement qui accomplisse, autant que possible, l'objectif commercial prévu par la disposition initiale.</p>	<p>15.5. If any provision or part-provision of the Contract is or becomes invalid, illegal or unenforceable, it shall be deemed deleted, but that shall not affect the validity and enforceability of the rest of the Contract. If any provision of the Contract is deemed deleted under this Clause 15.5, the parties shall negotiate in good faith to agree a replacement provision that, to the greatest extent possible, achieves the intended commercial result of the original provision.</p>
<p>15.6. Tout avis donné à une partie en vertu du Contrat ou en relation avec celui-ci sera écrit et sera envoyé par un service de messagerie réputé ou par e-mail à l'adresse de cette partie spécifiée dans la Commande, et il sera considéré comme reçu s'il est envoyé par le service de messagerie, au moment et à la date de la signature (ou équivalent électronique) du service de messagerie ou du destinataire confirmant la livraison ou la réception, et, s'il est envoyé par e-mail, un seul accusé de réception de l'un des</p>	<p>15.6. Any notice given to a party under or in connection with the Contract shall be in writing and shall be sent by reputable courier or email to that party's address specified in the Order and shall be deemed as received if sent by courier, at the time and date of the signature (or electronic equivalent) of the courier or recipient confirming delivery or receipt, and, if sent by email, a single acknowledgement of receipt from one of the recipients. This Clause does not apply to the service of any proceedings or other</p>

<p>destinataires suffira. La présente clause ne s'applique pas à la signification de toute procédure ou autre document dans toute action en justice ou, le cas échéant, tout arbitrage ou autre méthode de résolution des litiges.</p>	<p>documents in any legal action or, where applicable, any arbitration or other method of dispute resolution.</p>
<p>15.7. Le Contrat constitue l'intégralité de l'accord entre les parties et remplace et éteint tous les accords, promesses, assurances, garanties, déclarations et ententes antérieurs entre elles, écrits ou oraux, relatifs à son objet. Chaque partie convient qu'elle n'aura aucun recours en ce qui concerne toute déclaration, assurance ou garantie (qu'elle soit faite innocemment ou par négligence) qui n'est pas énoncée dans le Contrat. Chaque partie convient qu'elle n'aura aucune réclamation pour fausse déclaration innocente ou négligente, ou fausse déclaration négligente basée sur une déclaration faite dans le Contrat.</p>	<p>15.7. The Contract constitutes the entire agreement between the parties and supersedes and extinguishes all previous agreements, promises, assurances, warranties, representations, and understandings between them, whether written or oral, relating to its subject matter. Each party agrees that it shall have no remedies in respect of any statement, representation, assurance, or warranty (whether made innocently or negligently) that is not set out in the Contract. Each party agrees that it shall have no claim for innocent or negligent misrepresentation or negligent misstatement based on any statement in the Contract.</p>